

RÉPONSE

(80m)

A une ADRESSE de la CHAMBRE DES COMMUNES en date du 31 mars 1886 :
Copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements du Royaume-Uni et du Canada, et quelques-uns de leurs membres, officiers ou employés, concernant les médailles à être données aux volontaires qui ont servi dans la récente insurrection au Nord-Ouest.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire d'Etat.

SECRETARIAT D'ETAT,

21 mai 1886.

OTTAWA, 20 mai 1886.

MONSIEUR,—En réponse à votre ordre de référence du 1er avril, sur une motion de la Chambre des communes pour "copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements du Royaume-Uni et du Canada au sujet des médailles à être données aux volontaires," j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli des copies de la correspondance en question, d'après la cédule ci-annexée. Je ne vous renvoie pas l'ordre de référence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,
HENRY STREATFIELD, *capitaine,*
Secrétaire du gouverneur général.

Au sous-secrétaire d'Etat.

Lord Lansdowne à lord Derby.

(Confidentielle.)

OTTAWA, 19 mai 1885.

MILORD,—Il est, je crois, presque certain qu'il sera proposé de reconnaître d'une manière quelconque les services qu'ont rendus les troupes qui ont pris part à la suppression de la récente révolte du Nord-Ouest.

2. D'après les rapports que j'ai reçus du général Middleton, et d'autres sources, je n'hésite pas à dire qu'une telle récompense serait bien méritée.

3. Les misères et les difficultés de la campagne ont été exceptionnelles; les dangers surmontés, vu la nature du pays et le caractère de l'ennemi, ont été extraordinairement grands, et les pertes subies par nos forces, je suis peiné de le dire, ont été considérables. Le général Middleton fait les plus grandes louanges de leur conduite. Il faut de plus se rappeler que presque tous les volontaires ont dans la vie civile un métier ou une profession, qu'ils ont dû abandonner à leur grand inconvénient personnel, et dans bien des cas, à une perte considérable pour eux.

4. Aucune proposition ne m'a encore été faite par mes ministres, et je n'ai échangé aucune communication avec eux sur ce sujet, mais je crois qu'il est probable qu'on me demandera d'approuver de la part du gouvernement fédéral l'octroi d'une médaille canadienne aux forces engagées.

Je n'ai cependant aucun doute que si la médaille était donnée par le gouvernement impérial la distinction serait beaucoup plus appréciée par ceux qui recevaient la médaille, par les volontaires du Canada et par le peuple de ce pays en général.